



Syndic de Copropriétés, Administrateurs de biens, Locations, Transactions Immobilières, Immobilier d'Entreprise



Honoraires de syndic de copropriétés TTC :

ASL :	0 à 10 lots : 1.400€
	11 et plus : 100€ / lots
Copropriétés :	0 à 10 lots : 1.500€
	11 à 20 lots : 120€ / lots
	21 à 50 lots : 110€ / lots
	51 et plus : 100€ / lots
Frais postaux :	Frais réels

Prestations particulières (copropriétés) :

1- Travaux hors budget : forfait minimum de 200,00€ TTC ou 2,8% TTC du montant des travaux (Sous réserve d'acceptation en assemblée générale)

2- Prise en charge de la copropriété : Sans honoraires

3- Recouvrement et contentieux sur charges :

Relance recommandée	15€ TTC
Mise en demeure	30€ TTC
Ouverture de dossier contentieux, transmission à l'avocat	100€ TTC

4- Changement de propriétaire :

A la charge du vendeur uniquement 250€ TTC

5- Assemblée générale extraordinaire :

Forfait	400€ TTC
Frais postaux	Frais réels

6- Étude et contentieux :

Au temps passé, à l'heure 80€ TTC

7- Gestion des sinistres :

Expertise à la vacation, coût horaire 80€ TTC

8- Souscription prêt copropriété : 150€ TTC/an

9- Placement de fonds : Sans honoraires

Copies N&B = 0,17€/U ; Copies Couleur = 0,40€/U

Honoraires de gestion locative TTC :

6,00% des loyers hors charges (soit 5% HT)

Garantie de loyers impayés :

3,5% TTC des sommes encaissées

Honoraires des locations TTC :

- Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 8€/m²
- Entremise (propriétaire) : 1€
- État des lieux : 3€/m²

Location de biens à usage commercial, industriel ou professionnel : 20% HT du montant du loyer HT de la première année bail inclus

Honoraires locations saisonnières :

80€ TTC /séjour (propriétaire)
80€ TTC /séjour (locataire)
Forfait fourniture de draps : 10€/personne/séjour
Forfait ménage : 70€ TTC
Taxe de séjour :

Meublés de tourisme	Tarifs / nuitée / pers. majeure
Sans classement	0,60€
1*	0,60€
2*	0,90€
3*	1,20€
4* et 5*	1,50€ et 2,00€

(Susceptible d'être modifié selon les tarifs mis en place par l'office du tourisme de la communauté de commune)

Honoraires des transactions TTC :

En pourcentage du prix de vente net vendeur, à la charge de l'acquéreur.

0€ à 200.000€ :	6% avec un minimum de 5.000€
200.001€ à 400.000€ :	5%
400.001€ à 1.000.000€ :	4%
1.000.001€ et plus :	3%

Transactions immobilières professionnelles :

8% HT sur le montant HT

Cessions de fonds de commerce, industrie, droit au bail, pas de porte :

8% HT sur le prix de la cession

Transaction immobilières autres que précédentes :

Exploitations rurales, bureaux à usage commercial, locaux industriels et commerciaux :

8% HT sur le total HT

TRANSACTION – SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ LOCATION – GESTION – IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Cabinet CADORET Immobilier

18, rue du Maréchal Foch 44210 PORNIC

02.40.82.55.57 - cadoret.immobilier@orange.fr

www.cadoret-immobilier-pornic.com

SAS AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00€ - RCS SAINT-NAZAIRE B 794584425
CARTE PROF. N°2381 TG DÉLIVRÉE PAR LA PRÉFECTURE DE
LOIREATLANTIQUE – AFFILIÉE A LA CAISSE DE GARANTIE CEGC Tour Kupka B
16, rue Hoche 92800 LES PUTEAUX – GARANTIE DE 650.000€ POUR LA
GESTION IMMOBILIERE ET 110.000€ POUR LES TRANSACTIONS



TRANSACTION - SYNDIC - LOCATION - GESTION